



LETTRE OUVERTE À

MADAME LA GARDE DES SCEAUX MINISTRE DE LA JUSTICE

Madame la Ministre,

Votre visite au sein du plus grand centre de détention d'Europe ne pouvait pas mieux tomber. Au-delà de l'objet de votre visite qui démontre une nouvelle fois toute l'empathie qu'éprouve notre administration envers ses personnels, notre organisation syndicale souhaite vous transmettre toutes les problématiques de notre établissement et de notre profession.

Ces deux dernières années (2018 et 2019), à Val de Reuil se sont 2 collègues décédés, 193 agressions (physique et verbale) et deux tentatives d'évasion.

Tout d'abord, il nous paraît important de vous informer de la situation dramatique que vit actuellement 5 collègues de notre établissement. Ils ont été récemment lourdement condamnés par le tribunal correctionnel d'Évreux dans une affaire qui met en lumière de nombreuses défaillances au sein de notre établissement notamment au sein de la hiérarchie. À ce jour, des familles sont détruites psychologiquement et socialement. Nous vous demandons donc d'intervenir afin de réintégrer nos collègues dans leurs fonctions afin d'apaiser leur souffrance.

Par ailleurs, nous sollicitons toute votre attention sur les problématiques liées à la sécurité de notre établissement. En effet, un récent rapport de l'inspection générale met en évidence de nombreuses défaillances notamment dans la vidéosurveillance et son matériel vétuste. De plus, comme de nombreux établissements, nous vous alertons face au cruel manque d'effectifs au sein de notre structure (tous grades et corps confondus).

Par conséquent, vous constaterez toutes les difficultés à exercer au sein de cet établissement abandonné par notre administration et lésé financièrement lors de la transition entre les DISP de Lille et Rennes. En outre, le manque cruel d'attractivité dont notre organisation syndicale vous transmet régulièrement est la problématique essentielle à résoudre afin de sauver toute une profession qui lutte quotidiennement face à des personnes détenues de plus en plus difficiles à gérer.

Pour votre information, nous sommes en 2020, en plus d'un salaire dérisoire le montant des primes atteste le mépris institutionnel:

- un surveillant travaillant en service de nuit (allant de 19h00 à 7h00) perçoit une prime de 17 euros
- un surveillant travaillant en service un dimanche ou jours fériés perçoit une prime de 36 euros

Bien plus grave pour la santé et l'espérance de vie des personnels, nous sommes la seule profession de France à être de service le matin et la nuit le même jour. Notre statut et notre régime indemnitaire ne sont pas à la hauteur de cette pénibilité qui a de nombreuses conséquences néfastes sur les personnels.

Ces constats parmi d'autres vous paraîtront très simplistes mais nous sommes convaincus que cela sera un vecteur de communication beaucoup plus parlant que des discours politiques où les personnels ne s'y retrouvent pas.

Nous finirons par dénoncer toute la sévérité des sanctions injustes suite au mouvement social de 2018. Comme vous le savez pertinemment, les personnels de notre établissement ont été très sévèrement impactés par ces sanctions financières.

Malgré cela, à votre grand regret et à celle du seul signataire de ce relevé de conclusion de « la trahison », les personnels pénitentiaires resteront debout afin d'améliorer le quotidien d'une profession en manque de reconnaissance de ses supérieurs !